

Statement on the Activities of the Coordinators on General Status and Operation, including their Role as Gender Focal Points, 2021–2026

Excellencies, Distinguished Delegates, Colleagues,

It is a pleasure to brief States Parties on the work undertaken by the Coordinators on General Status and Operation of the Convention, including in their capacity as Gender Focal Points, since the Second Review Conference in 2021 and in the period leading towards the Third Review Conference in 2026.

The starting point for this work was an important institutional decision taken at the Second Review Conference. States Parties decided that the Coordinators on General Status and Operation would also serve as the Convention's Gender Focal Points. Their role is to advise on gender mainstreaming and to help ensure that the diverse needs and experiences of people and communities affected by cluster munitions are taken into account in implementation of the Lausanne Action Plan, working in cooperation with the other thematic Coordinators.

This decision reflects an important understanding of the Convention: that gender is not a separate or stand-alone issue, but a cross-cutting consideration that should inform implementation across the Convention's pillars.

General status and operation of the Convention

Since 2021, the Coordinators' work has taken place against the broader objective of supporting effective implementation of the Lausanne Action Plan and maintaining a functioning, responsive and inclusive Convention machinery.

An important part of this role has been to bring together the perspectives emerging from the different thematic areas and to facilitate discussion among Coordinators and States Parties. The intersessional process has increasingly been used to create space for broader reflection on developments affecting the Convention as a whole. In 2024 and 2025, stakeholder dialogues addressed challenges to the norm against cluster munitions, growing pressures on victim assistance, significant funding constraints affecting clearance, stockpile destruction and victim assistance, and the increasing importance of risk education where clearance activities are being reduced. During the intersessional meeting of 7–8 April 2025, Coordinators provided updates on their respective areas and facilitated substantive discussions among States Parties, signatories, States not party, international organisations and civil society.

These discussions have been particularly relevant in the lead-up to the Third Review Conference. The progress report identifies a Convention that remains normatively strong, while at the same time facing operational and institutional challenges. These include the need for sustainable financing, stronger national ownership, better

integration of Convention implementation into broader national frameworks, improved participation of affected communities, and closing the gap between political commitments and practical implementation.

The Coordinators' role has therefore been not only to monitor developments, but also to help create the conditions for dialogue, coordination and practical follow-up.

Gender mainstreaming and the Gender Focal Point function

The gender dimension has become increasingly established within the Convention's implementation framework since 2021.

The progress reports show a gradual increase in the number of States Parties reporting on gender mainstreaming. By the 13MSP reporting cycle, 22 States Parties had provided information on gender mainstreaming, 11 reported gender-inclusive recruitment policies for Convention implementation, and 12 reported integrating gender and diversity into national work plans and strategies.

There has also been progress in representation. Between 2021 and 2023, women represented around 34 per cent of delegates attending CCM meetings and 30 per cent of heads of delegations. At the 13MSP in 2025, women represented 39 per cent of delegates and 32 per cent of heads of delegation.

At the same time, the reports make clear that quantitative progress does not automatically translate into meaningful participation or effective mainstreaming. Important gaps remain in the collection and use of sex-, age- and disability-disaggregated data, in translating policy commitments into operational practice, and in ensuring that women and other affected groups participate meaningfully in decision-making and implementation.

Across the review cycle, successive Coordinators have pursued a three-track approach.

First, coordination within the Convention. The Coordinators maintained close engagement with the other Coordinators, particularly through and alongside Coordination Committee meetings. This cooperation also supported the preparation of a working paper on gender and diversity for the 12MSP, financed by Germany, which received the support of 24 States Parties, as well as a joint statement on gender and diversity supported by 36 States Parties.

During 2026, Austria and Cameroon also worked closely with the Presidency, the ISU and other thematic Coordinators in the preparations for the Third Review Conference and the Vientiane Capital Action Plan.

Second, cooperation with other disarmament instruments. The Coordinators sought to share experience and develop synergies, particularly with the Anti-Personnel Mine Ban Convention. They contributed to an exchange convened by Mexico concerning

the possible designation of Gender Focal Points under the Arms Trade Treaty. They also participated in discussions on gender-related structural and implementation issues relevant to both the CCM and the APMBC.

Third, research, evidence-building and dialogue. The Coordinators initiated work with the United Nations Institute for Disarmament Research on gender issues under the CCM. This included a Germany-financed workshop examining ways to strengthen gender-sensitive and non-discriminatory victim assistance across disarmament instruments. The research sought to identify synergies between instruments and develop practical recommendations for policymakers and implementers.

This cooperation was further developed in 2026. On 12 March, UNIDIR, together with the CCM Gender Focal Points and the ISU, convened an interactive consultation on gender considerations and the diversity of affected populations in CCM implementation. The findings of this broader research process contributed to UNIDIR's publication, *Vientiane Calling: Strengthening the Inclusive Implementation of the Convention on Cluster Munitions*. The study assessed progress under the Lausanne Action Plan and identified both achievements and remaining implementation gaps.

Building on this work, on 19 August Austria, Cameroon and UNIDIR jointly organised the webinar *Getting Ready for Vientiane: A Dialogue with the CCM Gender Focal Points*. The webinar brought together States, national mine action authorities, operators, civil society and expert organisations to discuss how considerations relating to age, gender, disability and diversity could be translated into practical implementation across the different pillars of the Convention.

This work has helped move the gender discussion from general recognition towards more practical questions, including:..here in Vientiane. Earlier this week, on 15 September, Austria and Cameroon, together with UNIDIR, the Geneva International Centre for Humanitarian Demining and Norwegian People's Aid, co-organised the side event *Inclusion and Gender Equality in the CCM: Connecting Local Action with Global Ambition*. The discussion focused precisely on how commitments at the multilateral level can translate into concrete action at national and local levels, including through localisation, operational good practices and approaches that take account of age, gender, disability and diversity. Importantly, the discussion also provided space to consider how progress can be consolidated while addressing challenges and avoiding the politicisation of gender-related issues.

Looking towards the next implementation cycle

The overall picture emerging from the period since 2021 is therefore one of progress, but also of unfinished work.

Gender mainstreaming has gained recognition as a cross-cutting consideration, but implementation remains uneven. The evidence points to the need for stronger data

collection and reporting, the operationalisation of relevant considerations in national strategies and programmes, technical assistance and training, exchange of good practices, and meaningful participation of women, persons with disabilities, survivors and other affected groups.

More broadly, the Convention faces the challenge of translating its strong normative and political foundation into sustainable implementation. The Vientiane Capital Action Plan provides an opportunity to reinforce national ownership, strengthen operational planning, improve the use of evidence and data, deepen cooperation and assistance, and ensure that cross-cutting considerations contribute directly to more effective humanitarian outcomes.

For the Coordinators on General Status and Operation, including in their role as Gender Focal Points, this means continuing to serve as a bridge across the thematic pillars of the Convention, encouraging coordination and dialogue, identifying cross-cutting challenges, and ensuring that these considerations are reflected in practical implementation.

One lesson from this review cycle is particularly clear: mainstreaming is most useful when it supports implementation rather than becoming an end in itself. Our focus should remain on understanding who is affected, how they are affected, and how the Convention can respond more effectively to their actual needs, while respecting national ownership and different national contexts.

As States Parties enter the next implementation cycle, the central message from this period is therefore clear: the Convention has developed a strong framework for inclusive implementation, but the next step must be to make these commitments more consistently operational.

Thank you.

Déclaration sur les activités des Coordinateurs chargés du Statut général et du fonctionnement de la Convention, y compris dans leur rôle de Points focaux pour les questions de genre, 2021–2026

Excellences, Distingués délégués, Chers collègues,

C'est avec plaisir que je présente aux États parties un aperçu du travail accompli par les Coordinateurs chargés du Statut général et du fonctionnement de la Convention, y compris dans leur rôle de Points focaux pour les questions de genre, depuis la Deuxième Conférence d'examen de 2021 et au cours de la période ayant conduit à la Troisième Conférence d'examen de 2026.

Le point de départ de ce travail a été une importante décision institutionnelle prise lors de la Deuxième Conférence d'examen. Les États parties ont décidé que les Coordinateurs chargés du Statut général et du fonctionnement exerceraient également les fonctions de Points focaux de la Convention pour les questions de genre. Leur rôle consiste à conseiller sur l'intégration de la dimension de genre et à contribuer à ce que les besoins et expériences diversifiés des personnes et des communautés affectées par les armes à sous-munitions soient pris en compte dans la mise en œuvre du Plan d'action de Lausanne, en coopération avec les autres Coordinateurs thématiques.

Cette décision traduit une compréhension importante de la Convention : le genre ne constitue pas une question distincte ou autonome, mais une considération transversale qui doit éclairer la mise en œuvre dans l'ensemble des piliers de la Convention.

Statut général et fonctionnement de la Convention

Depuis 2021, le travail des Coordinateurs s'est inscrit dans l'objectif plus large de soutenir une mise en œuvre effective du Plan d'action de Lausanne et de maintenir une architecture institutionnelle de la Convention qui soit fonctionnelle, réactive et inclusive.

Une part importante de ce rôle a consisté à rapprocher les perspectives issues des différents domaines thématiques et à faciliter les discussions entre les Coordinateurs et les États parties. Le processus intersessionnel a été de plus en plus utilisé pour créer un espace de réflexion plus large sur les évolutions affectant la Convention dans son ensemble. En 2024 et 2025, les dialogues avec les parties prenantes ont porté sur les défis pesant sur la norme d'interdiction des armes à sous-munitions, les pressions croissantes sur l'assistance aux victimes, les importantes contraintes financières affectant la dépollution, la destruction des stocks et l'assistance aux victimes, ainsi que l'importance croissante de l'éducation aux risques lorsque les activités de dépollution sont réduites.

Lors de la réunion intersessionnelle des 7 et 8 avril 2025, les Coordinateurs ont présenté des mises à jour sur leurs domaines respectifs et facilité des discussions

substantielles entre les États parties, les États signataires, les États non parties, les organisations internationales et la société civile.

Ces discussions ont revêtu une importance particulière dans la perspective de la Troisième Conférence d'examen. Le rapport d'étape fait apparaître une Convention qui demeure forte sur le plan normatif, tout en étant confrontée à des défis opérationnels et institutionnels. Ceux-ci comprennent notamment la nécessité d'un financement durable, d'une appropriation nationale renforcée, d'une meilleure intégration de la mise en œuvre de la Convention dans des cadres nationaux plus larges, d'une participation accrue des communautés affectées, ainsi que de la réduction de l'écart entre les engagements politiques et leur mise en œuvre concrète.

Le rôle des Coordinateurs n'a donc pas seulement consisté à suivre les évolutions, mais également à contribuer à créer les conditions favorables au dialogue, à la coordination et au suivi concret.

Intégration de la dimension de genre et fonction de Point focal pour les questions de genre

Depuis 2021, la dimension de genre s'est progressivement consolidée dans le cadre de mise en œuvre de la Convention.

Les rapports d'étape montrent une augmentation progressive du nombre d'États parties faisant rapport sur l'intégration de la dimension de genre. Lors du cycle de rapport de la 13^e Réunion des États parties, 22 États parties avaient fourni des informations sur l'intégration du genre, 11 avaient fait état de politiques de recrutement inclusives du point de vue du genre pour la mise en œuvre de la Convention, et 12 avaient indiqué intégrer le genre et la diversité dans leurs plans de travail et stratégies nationales.

Des progrès ont également été accomplis en matière de représentation. Entre 2021 et 2023, les femmes représentaient environ 34 % des délégués participant aux réunions de la CCM et 30 % des chefs de délégation. Lors de la 13^e Réunion des États parties, en 2025, les femmes représentaient 39 % des délégués et 32 % des chefs de délégation.

Dans le même temps, les rapports montrent clairement que les progrès quantitatifs ne se traduisent pas automatiquement par une participation significative ou une intégration effective. Des lacunes importantes subsistent dans la collecte et l'utilisation de données ventilées par sexe, âge et handicap, dans la traduction des engagements politiques en pratiques opérationnelles, ainsi que dans la participation significative des femmes et des autres groupes affectés aux processus de prise de décision et de mise en œuvre.

Tout au long du cycle d'examen, les Coordinateurs successifs ont suivi une approche articulée autour de trois axes.

Premièrement, la coordination au sein de la Convention. Les Coordinateurs ont maintenu une coopération étroite avec les autres Coordinateurs, notamment dans le cadre et en marge des réunions du Comité de coordination. Cette coopération a également soutenu la préparation d'un document de travail sur le genre et la diversité pour la 12e Réunion des États parties, financé par l'Allemagne et soutenu par 24 États parties, ainsi que d'une déclaration conjointe sur le genre et la diversité soutenue par 36 États parties.

En 2026, l'Autriche et le Cameroun ont également travaillé en étroite collaboration avec la Présidence, l'Unité d'appui à la mise en œuvre et les autres Coordinateurs thématiques dans le cadre des préparatifs de la Troisième Conférence d'examen et du Plan d'action de Vientiane.

Deuxièmement, la coopération avec d'autres instruments de désarmement. Les Coordinateurs ont cherché à partager les expériences et à développer des synergies, en particulier avec la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. Ils ont contribué à un échange organisé par le Mexique sur la possibilité de désigner des Points focaux pour les questions de genre dans le cadre du Traité sur le commerce des armes. Ils ont également participé à des discussions sur des questions structurelles et de mise en œuvre relatives au genre présentant un intérêt pour la CCM comme pour la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.

Troisièmement, la recherche, la production d'éléments factuels et le dialogue. Les Coordinateurs ont engagé un travail avec l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement sur les questions de genre dans le cadre de la CCM. Celui-ci a notamment inclus un atelier financé par l'Allemagne, consacré aux moyens de renforcer une assistance aux victimes sensible au genre et non discriminatoire à travers différents instruments de désarmement. Cette recherche visait à identifier les synergies entre les instruments et à formuler des recommandations pratiques à l'intention des décideurs et des acteurs de la mise en œuvre.

Cette coopération a été approfondie en 2026. Le 12 mars, l'UNIDIR, avec les Points focaux de la CCM pour les questions de genre et l'Unité d'appui à la mise en œuvre, a organisé une consultation interactive sur les considérations relatives au genre et à la diversité des populations affectées dans la mise en œuvre de la CCM.

Les conclusions de ce processus de recherche plus large ont contribué à la publication par l'UNIDIR de l'étude *Vientiane Calling: Strengthening the Inclusive Implementation of the Convention on Cluster Munitions*. Cette étude a évalué les progrès réalisés dans le cadre du Plan d'action de Lausanne et identifié à la fois les acquis et les lacunes persistantes dans la mise en œuvre.

Dans le prolongement de ce travail, le 19 août, l'Autriche, le Cameroun et l'UNIDIR ont conjointement organisé le webinaire *Getting Ready for Vientiane: A Dialogue with the CCM Gender Focal Points*. Ce webinaire a réuni des États, des autorités nationales de

lutte antimines, des opérateurs, la société civile et des organisations spécialisées afin d'examiner la manière dont les considérations liées à l'âge, au genre, au handicap et à la diversité pourraient être traduites concrètement dans la mise en œuvre des différents piliers de la Convention.

Ce travail a contribué à faire évoluer la discussion sur le genre, d'une reconnaissance générale vers des questions plus pratiques. Ici à Vientiane, plus tôt cette semaine, le 15 septembre, l'Autriche et le Cameroun, avec l'UNIDIR, le Centre international de déminage humanitaire de Genève et Norwegian People's Aid, ont co-organisé le Side Event intitulé Inclusion and Gender Equality in the CCM: Connecting Local Action with Global Ambition.

La discussion a précisément porté sur la manière dont les engagements pris au niveau multilatéral peuvent se traduire par des actions concrètes aux niveaux national et local, notamment à travers la localisation, les bonnes pratiques opérationnelles et des approches prenant en compte l'âge, le genre, le handicap et la diversité. Il importe également de relever que cette discussion a permis d'examiner les moyens de consolider les progrès accomplis tout en relevant les défis et en évitant la politisation des questions relatives au genre.

Perspectives pour le prochain cycle de mise en œuvre

L'image générale qui se dégage de la période écoulée depuis 2021 est donc celle de progrès, mais aussi d'un travail qui demeure inachevé.

L'intégration de la dimension de genre a gagné en reconnaissance comme considération transversale, mais sa mise en œuvre demeure inégale. Les éléments disponibles soulignent la nécessité d'améliorer la collecte des données et le reporting, de traduire concrètement les considérations pertinentes dans les stratégies et programmes nationaux, de renforcer l'assistance technique et la formation, de favoriser l'échange de bonnes pratiques, ainsi que de promouvoir une participation significative des femmes, des personnes handicapées, des survivants et des autres groupes affectés.

Plus largement, la Convention est confrontée au défi de traduire la solidité de son cadre normatif et politique en une mise en œuvre durable. Le Plan d'action de Vientiane offre l'occasion de renforcer l'appropriation nationale, d'améliorer la planification opérationnelle, de mieux utiliser les données et les éléments factuels, d'approfondir la coopération et l'assistance et de veiller à ce que les considérations transversales contribuent directement à des résultats humanitaires plus efficaces.

Pour les Coordinateurs chargés du Statut général et du fonctionnement de la Convention, y compris dans leur rôle de Points focaux pour les questions de genre, cela signifie continuer à jouer un rôle de passerelle entre les différents piliers thématiques de la Convention, encourager la coordination et le dialogue, identifier les défis transversaux

et veiller à ce que ces considérations trouvent une traduction concrète dans la mise en œuvre.

Un enseignement de ce cycle d'examen apparaît particulièrement clair : l'intégration de ces considérations est d'autant plus utile qu'elle reste au service de la mise en œuvre, plutôt que de devenir une fin en soi. Notre priorité doit rester de comprendre qui est affecté, de quelle manière, et comment la Convention peut répondre plus efficacement aux besoins réels des populations, tout en respectant l'appropriation nationale et la diversité des contextes nationaux.

Alors que les États parties entrent dans le prochain cycle de mise en œuvre, le message central qui ressort de cette période est donc clair : la Convention s'est dotée d'un cadre solide pour une mise en œuvre inclusive, mais l'étape suivante doit consister à rendre ces engagements plus systématiquement opérationnels.

Je vous remercie.